



Comité Technique d'Établissement du 29 septembre 2020
Déclaration FORCE OUVRIÈRE intitulée :

COP2046 : OBJECTIF NUL !



Monsieur de Directeur général,

Force Ouvrière a choisi de revenir au CTE. Depuis plusieurs mois, cette instance porte, comme l'ensemble des instances au Cerema, les stigmates d'un **dialogue social** si dégradé qu'il n'en reste plus aujourd'hui que le nom. D'ailleurs, vous avez déjà connaissance des chiffres sur les effectifs et vous savez comment le Cerema est traité dans le projet de loi de finances pour 2021, présenté ce lundi en Conseil des ministres. Nous serons attentifs à votre analyse sur ce sujet sensible.

Monsieur le Directeur général, vous avez opté en pleine période estivale et Covid-19 pour un passage en force de votre **Cerem'Avenir** rejeté par la majorité des agents, et aussi accepté par dépit ou opportunisme par les autres.

Ce projet, ou plutôt la destruction progressive de la culture des LRPC, repose sur un saucissonnage au vu du nombre de métiers qui vont disparaître ; et sans parler du gâchis dû au départ annoncé d'agents qui ont contribué au rayonnement du service dans des domaines spécifiques dont notre nation a tant besoin pour garantir l'impartialité. D'ailleurs, qu'en est-il de la gestion des compétences du défunt « COMETE », ou plutôt d'un ième logiciel version « ETOILE FILANTE ».

Pire, que venons-nous d'apprendre ? Que vous souhaitez élaborer un **projet... stratégique**. Tout le monde croyait que c'était Cerem'Avenir votre projet stratégique, mais il n'est bien qu'un plan social pour satisfaire CAP2022...**détruire la fonction publique et broyer les fonctionnaires**.

C'est l'ambition que vous portez d'un Cerema sans cap, hormis celui de 2022, sans stratégie sinon que le détruire à petit feu sans que le Ministère ne s'en soucie davantage, du moins pour le moment ?! La cabane est-elle tombée sur le chien ? Comment les agents peuvent-ils se projeter au sein de l'établissement avec de telles pratiques ?!

Donc, le Cerema navigue à vue avec un **objectif... nul** pour l'avenir de l'établissement ! Ou tendant vers zéro, ça fait plus scientifique comme analyse.

→ **Le vrai rayonnement du Cerema.** Votre objectif s'est souvent borné à affirmer ce que le Cerema ne doit plus faire. L'exemple le plus flagrant demeure celui de notre historique commun, le domaine des **infrastructures**. Alors même que celles-ci sont de plus en plus pointées du doigt par toute la nation comme notre patrimoine vieillissant, dangereux et bientôt de plus en plus payant, la direction du Cerema est plus préoccupée par la mise en place de la programmation et de NOVA que par les activités constituant son cœur de métier.

NOVA : vaste blague qui devait sauver les agents du Cerema comme outil adapté aux affaires. Les seuls partisans de NOVA sont ceux qui ne l'ont jamais rempli.

Quid de notre passé, il nous faut être moderne en s'adaptant aux tendances, même provisoires et en montrant notre capacité à télétravailler à tout prix. Sans parler du terme d' « agence » qui achève bien l'identité des LRPC reconnus pour leurs missions d'ingénierie technique de proximité. Il n'y a qu'à s'intéresser à l'évolution de l'ancien LCPC devenu IFSTTAR puis un petit truc dans un gros machin et bientôt plus rien.

Pourtant, le Cerema recèle de compétences précieuses : ses agents. Ils sont experts techniques, techniciens, ingénieurs, chercheurs, adjoints administratifs, attachés administratifs, etc.. ils sont chargés d'études, chef de projets, font de la recherche appliquée dans les domaines clefs pour notre société ou apportent appui à leurs collègues. Et c'est bien là sa véritable richesse. Aujourd'hui, la plupart des agents voit leur intitulé de poste dégradé, leurs missions dévalorisées. Cependant, votre personnel, nos camarades ne sont pas et n'ont pas vocation à devenir des commerciaux pour vendre du rêve, principale matière première de la coquille vide. Ils ont l'obligation de neutralité envers la société au service de la nation.

→ **La vraie vocation du Cerema.** Est-ce la vocation du Cerema de participer au champ innovant sur les infrastructures ? La réponse est OUI pour bien des partenaires qui savent trouver le Cerema, acteur fort dans ce domaine.

Est-ce la vocation du Cerema de s'afficher comme partenaire pour tout et pour rien juste pour faire de la communication sans qu'il y est du travail concret pour ses agents ? La réponse est évidemment NON.

FO poursuit avec détermination le dialogue avec les parlementaires. Convaincus par l'utilité du Cerema, nombre d'entre eux ont déjà réagi à ce sujet en multipliant les questions au Parlement, aux ministres, etc. , d'autant plus suite aux conclusions accablantes du rapport Degest. Force Ouvrière vous le reformule de nouveau :

« Cerem'avenir est très globalement une gabegie sans nom ! »

→ **Le présent.** L'énorme cagade du **processus de prépositionnement**. Force Ouvrière s'efforce de comprendre quel est le véritable document cadre qui s'applique. A moins que le cadre consiste à laisser les directions locales le faire à leur sauce, voire aux chefs de service de l'interpréter à force de recevoir des injonctions contradictoires de leur supérieur. Il est constaté sur l'ensemble des sites des disparités comme :

- des fiches de poste avec « maintenu » comportant des erreurs dans le code RIME, dans les intitulés de poste, mais aussi des changements de hiérarchie, de thématiques, avec une indication RIFSEEP qui n'a pas lieu d'être. Que signifie en clair le terme « poste maintenu » ?
- des postes supprimés où la hiérarchie a même parfois formulé des vœux de postes ou missions à la place de l'agent. Cela figure-t-il dans la procédure cadre ?
- des entretiens refusés, reportés, non programmés pour lesquels il est parfois indiqué aux agents

qu'il n'est pas nécessaire de le faire. Avez-vous eu un regard là-dessus ? Ou plutôt d'aller au plus vite même si c'est mal fait ?

- et, même, des entretiens sans compte-rendu et des FDP avec l'intitulé « A définir » : un pari sur l'avenir avec des contenus vides.
- des FDP envoyés avant l'entretien et d'autres remis seulement au moment de l'entretien.

Force Ouvrière vous demande dans les plus brefs délais :

- de communiquer les éléments clarifiés sur la procédure pré-positionnement à tous les agents afin de les sécuriser sur leur poursuite de carrière. Beaucoup d'agents sont déjà perturbés par le contexte sanitaire, il n'est pas utile d'en rajouter une couche ;
- de comptabiliser les refus de poste en intégrant les agents quittant le Cerema. La plupart le quitte sans avoir eu l'entretien qui aurait marqué le refus du futur poste.

Par ailleurs, Force Ouvrière ne comprend pas la finalité des multiples **cellules d'écoute**. A la vue des enjeux, de telle cellule d'écoute requiert des écoutants pourvus de véritables qualifications. Est-ce le cas ? Bien des agents semblent avoir été délaissés depuis et sont restés sur leur faim. Quid des suites de la cellule d'écoute : RIEN, NADA, QUE DALLE, etc. juste une façon de se débarrasser temporairement des problèmes. Idem pour les numéros de téléphone.

« Cerem'Avenir n'est pas la réponse aux problèmes pointés par le rapport Degest, il en est la cause de part sa soumission aux diktats de la rigueur. »

→ Pour les agents :

- qu'en est-il du **forfait des repas** lors des déplacements professionnels ? A la vue du coût de la vie qui ne cesse de croître, 25 € maxi sur justificatif serait une base de discussion honorable ! Ce n'est certes pas un luxe, mais un juste retour des choses, d'autant plus avec toutes les économies réalisées depuis le début de l'année ;

- pour les **missions vers l'international**, le Cerema a-t-il un budget optimisé ? Le Cerema a à maintes reprises quémandé auprès de clients pour couvrir les frais de la mission. Force Ouvrière s'oppose à ce que les agents aient à régler tous gros frais de déplacement type bateau, avion, etc. Qu'en est-il pour les missions spécifiques à l'Outre Mer ? Le Cerema s'est-il basé sur une étude fiable ? Dans ce cas, Force Ouvrière serait très intéressé de connaître le contenu de ladite étude.

- dans le **nouveau marché déplacements**, disposez-vous de la garantie que les agences puissent trouver une prestation à un prix équivalent que celui recherché par les agents ? Combien va coûter ce nouveau prestataire aux finances du Cerema, d'autant plus si des garanties minimales sont prévues en compensation ? Dans tous les cas, FO exige que cette procédure reste facultative.

- l'**harmonisation des coefficients de service**. Une note se serait-elle égarée dans l'imprimante pour ne pas parvenir jusqu'à nous ? Une grande promesse tombée en ruine.

- la **prime secrète du Covid** : Force Ouvrière demande une clarification concernant son attribution : pourquoi et à qui ? Les directeurs nous font de beaux discours sur l'utilisation de l'argent public et sur la transparence que nous devons à nos élus de la République.

- la **semaine de 4 jours/4,5j** : où se trouve-t-elle dans votre agenda social ?

→ **La forme des instances**. le contexte Covid-19 nécessite un remodelage en matière de logistique. Toutefois, les échanges s'en trouveraient améliorés si les capacités des salles permettaient le présentiel. La visio s'avère un bon outil mais de dépannage en cas d'empêchement d'un participant. Nous sommes partis pour les mêmes conditions en 2021 et le provisoire devient le permanent. Pour mémoire, le Plan de Continuité d'Activité (PCA) reste toujours très incomplet pour aborder sereinement la fin de l'année et l'année prochaine.

Hors COVID, la note déplacements profite de la situation pour contraindre les futures réunions. FO exigera un retour à la normale (100 % présentiel).

→ **Les comités de suivi « truc » et groupes de travail « bidule »**. Force Ouvrière a réagi lors d'un comité de suivi la semaine dernière pour dénoncer le ras-le-bol de ces comités et autres GT. Sur quelle base juridique vous appuyez-vous pour nous imposer un règlement intérieur et des restrictions sur la présence syndicale ? A quoi servent ces réunions sans la présence de décideurs pour l'administration ? Ces comités/GT n'offrent pas les mêmes garanties que les instances formelles ! Force Ouvrière demande le rétablissement d'un dialogue social encadré : si des points requièrent une base importante d'échanges, les réunions doivent se présenter sous un aspect formel : pour information, pour débat puis pour avis. Les représentants élus lors des dernières élections professionnelles ont mandat pour ça mais votre planning Cerem'Avenir ne le permet pas : il faut avancer à marche forcée !

→ **Le télétravail**. L'essor du télétravail s'est particulièrement manifesté lors de la période de confinement. Force Ouvrière a toujours revendiqué que le télétravail puisse demeurer un droit pour les agents sur la base d'heures réelles. Seulement, il ne doit aucunement constituer pour la direction un moyen de faire des économies sur le fonctionnement du Cerema et encore moins sur le dos des agents. Force Ouvrière trouve ubuesque et condamne sans réserve la non-volonté par la direction de prendre en charge les frais liés au télétravail. Force Ouvrière vous demande simplement d'appliquer la législation en vigueur et notamment l'article 6 du décret du 11 février 2016 modifié par le décret du 05 mai 2020, relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique. Celui-ci stipule :

« **L'employeur prend en charge les coûts découlant directement de l'exercice des fonctions en télétravail, notamment le coût des matériels, logiciels, abonnements, communications et outils ainsi que de la maintenance de ceux-ci.** ». D'autres services participent déjà aux frais des agents ! Par ailleurs, l'article 7 prévoit que le télétravail soit abordé au sein des deux instances (CTE, CHSCTE) et non dans des comités de suivi ; il ne s'agit plus de tout recréer mais de mettre à jour. Quid des autres solutions, notamment les semaines à 4j et 4,5j réclamées par FO depuis 2014 ?

• **Et de bonnes nouvelles malgré tout :**

- concernant la gestion COVID, la direction du Cerema a su démontrer sa capacité à s'approcher d'un dialogue social de qualité (dans les grandes lignes), en adaptant régulièrement les contraintes des agents, souvent sur proposition de Force Ouvrière ;
 - sans pour autant s'en satisfaire, la crise a permis de stopper certaines évolutions délirantes : retour en arrière sur l'occupation au m² des agents, et de cette obsession de l'open space.
 - notre Ministère a pour la première fois essayé de défendre le Cerema dans les arbitrages budgétaires (efficace ou pas à voir) ;
 - des souplesses ont été accordées pour favoriser le télétravail (certes pour que les agents bossent) mais il est indéniable que cela a rendu service à la majorité des agents ;
- Ce sont les efforts fournis par les agents qui ont fait du Cerema un service vu comme moderne ;
- la direction du Cerema va sans nul doute devoir travailler sur de meilleures conditions de travail ;
 - bienvenue à la trentaine de copains du CNPS ! Le Cerema en aura besoin pour supporter les nouveaux ouvrages de Cerem'Avenir et leur intégration sera suivie avec attention.

**Force Ouvrière vous remercie par avance
pour vos réponses que vous apporterez aux agents !**

JE-NOUS-TOUS FO!